



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Programme d'émission de Titres
(Euro Medium Term Note Programme)
de 1.000.000.000 d'euros

Le présent supplément (*le Supplément*) complète, et doit être lu conjointement avec, le prospectus de base en date du 16 septembre 2013 (*le Prospectus de Base*), visé par l'Autorité des marchés financiers (*l'AMF*) sous le numéro n°13-496 en date du 16 septembre 2013, préparé par le Département de Seine-et-Marne (*le Département de Seine-et-Marne, le Département ou l'Émetteur*) et relatif à son programme d'émission de titres de créance d'un montant de 1.000.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (*le Programme*). Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le présent Supplément.

Le présent Supplément a été déposé à l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son règlement Général, lequel transpose la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, y compris par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil en date du 24 novembre 2010 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé (*la Directive Prospectus*).

Le présent Supplément a été préparé conformément à l'article 212-25 du Règlement Général de l'AMF, qui transpose en droit français l'article 16.1 de la Directive Prospectus, afin de présenter la décision modificative n°2 relative au budget 2013 du Département de Seine-et-Marne (adoptée le 29 novembre 2013), le budget primitif pour 2014 de l'Émetteur voté par l'Assemblée Départementale le 13 février 2014 et la situation de l'endettement de l'Émetteur au 31 décembre 2013.

Des copies de ce Supplément sont disponibles sans frais (i) au siège de l'Émetteur et dans les bureaux de tout Agent Payeur dont les coordonnées figurent à la fin du Prospectus de Base, (ii) sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et (iii) sur le site Internet de l'Émetteur (www.seine-et-marne.fr).

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Supplément et toute déclaration contenue dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

Table des matières

I – La décision modificative (DM) n°2 au budget 2013 votée le 29 novembre 2013	p 3
II – Le budget primitif pour 2014	p 10
III – La situation de l'endettement au 31 décembre 2013	p 18
IV – Responsabilité du Supplément au Prospectus de Base	p 19

Les informations contenues dans le présent Supplément complètent et s'insèrent à la suite des informations contenues à la section 3 « Renseignements Financiers » du Prospectus de Base (pages 67 à 95).

I – La décision modificative (DM) n°2 (DM2) du budget 2013 votée le 29 novembre 2013

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement votées en 2013 (en millions d'euros (M€))

Chapitres Budgetaires/comptes	BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Recettes réelles de fonctionnement (y compris excédent)	1 102,4	27,9	24,4	1 154,7
731 Impositions directes (dont compensation relais)	432,9	6,2	1,2	440,3
73111 Taxe foncière sur les propriétés bâties - contribution directe	280,0	-1,0	1,6	280,6
73112 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	152,0	7,1		159,1
73114 Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	2,6	-0,0		2,6
73121 Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	18,3		-0,4	17,9
73 Impôts et taxes - Fiscalité Indirecte	366,0	-16,8	14,4	363,6
7321 Taxe départementale de publicité foncière et de droit départemental d'enregistrement (DMTO)	152,0	-20,0	8,0	140,0
7322 Taxe départementale additionnelle à certains droits d'enregistrement	0,0		0,0	0,0
7323 Taxe départementale sur les espaces naturels sensibles (ENS)	0,0		4,8	4,8
7324 Taxe pour le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE)	0,0		0,3	0,3
7326 Fonds de péréquation des DMTO	2,6	3,4		6,0
7327 Taxe d'aménagement	10,0		-6,6	3,4
7342 Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA)	122,7		7,9	130,6
7351 Taxe sur l'électricité	13,0			13,0
7352 Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)	63,8			63,8
7353 Redevance des mines	1,4			1,4
7362 Taxe additionnelle à la taxe de séjour	0,5			0,5
74 Dotations, subventions et participations	282,8	1,3	6,2	270,3
7411-74122-74123 Dotation globale de fonctionnement (DGF)	161,3	0,2		161,5
7461 Dotation générale de décentralisation (DGD)	4,1			4,1
7482-74833-74834-74835-74838-74888 Allocations compensatrices	31,6	0,4	-1,3	30,7
74832 dont dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	24,4		-1,3	23,1
74833-74834-74835-74838-74888 dont allocations compensatrices	7,2	0,4		7,6
74783 Fonds de mobilisation départemental insertion (FMDI)	8,0			8,0
74718 Autres participations Etat	3,4		0,1	3,5
747811 Participation CNSA* (au titre de l'aide personnalisée à l'autonomie)	11,4	0,7	2,2	14,3
747812 Participation CNSA (au titre de la prestation de compensation du handicap)	9,3	0,2	0,9	10,4
747813 Participation CNSA au titre de la Maison Des Personnes Handicapées 77	1,0		0,0	1,0
7472-7474-7475-7476-74788-74881-74771 Autres participations (autres organismes publics et privés)	32,7	-0,2	4,3	36,8
013-015-016 (hors 747811) -017-70-75-76-77-78 Autres recettes (Produits du domaine, de services et de gestion courante, produits financiers, produits exceptionnels, reprises sur provisions...)	40,7	0,2	2,6	43,5
Résultat de fonctionnement reporté		36,8		36,8

* : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Les recettes réelles de fonctionnement se décomposent aussi de la manière suivante :

- Recettes réelles de gestion de l'exercice :	1 104,3 M€
- Produits financiers :	0,6 M€
- Produits exceptionnels :	2,8 M€
- Reprises sur provisions :	10,2 M€
	<hr/>
- Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice :	1 117,9 M€
- Résultat de fonctionnement reporté :	36,8 M€
- Total recettes réelles de fonctionnement :	1 154,7 M€

1.2 Les recettes définitives d'investissement votées en 2013 (en M€)

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Chapitres budgétaires/comptes	Recettes définitives d'investissement (hors emprunt)	48,6	-3,5	2,0	47,0
10222	Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	17,2	-1,1	-0,4	15,7
1332	Dotations départementales d'équipement des collèges (DDEC)	6,9			6,9
1341	Dotations globales d'équipement (DGE)	2,3	1,1		3,4
13 autres articles	Subventions et participations	21,2	-4,0	-0,5	16,7
20-204-21-23-45-solde 10-					
024	Autres recettes	0,3	0,5	2,8	3,6
27	Recettes financières	0,7			0,7

1.3 Les dépenses réelles de fonctionnement votées en 2013 (en M€)

1.3.1 En fonctionnement présentation par chapitre nature (en M€)

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Chapitres budgétaires/comptes	Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	995,0	13,9	9,0	1017,9
11	011 Charges à caractère général	88,8	0,2	-3,7	85,3
12	012 Charges de personnel et frais assimilés	217,1	0,0	-1,8	215,4
14	014 Atténuations de produits	12,7	1,3		14,0
15	015 Revenu minimum d'insertion (RMI)	0,1			0,1
16	016 Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	59,0	0,0	-0,4	58,6
17	017 Revenu de Solidarité Active (RSA)	132,7	8,0	3,3	144,0
65	65 Autres charges de gestion courante	483,9	0,9	7,1	491,9
65111	Dont allocations à la famille et l'enfance	6,8			6,8
651121-					
6511211-					
6511212	Dont prestation de compensation du handicap (PCH)	23,6		-0,5	23,1
651122	Dont allocations compensatoires pour tierce personne (ACTP)	8,3			8,3
6524	Dont frais hébergements	209,2		7,9	217,1
65511-65512	Dont dotation de fonctionnement collèges	22,7		0,2	22,9
6553	Dont service incendie	109,2		-0,5	108,7
67	67 Charges exceptionnelles	0,7	-0,1	0,5	1,1
68	68 Dotations aux provisions		3,6	3,9	7,5

1.3.2 En fonctionnement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	995,1	13,8	9,0	1017,8
Développement territorial	10,8	0,0	-0,3	10,5
Protection de l'environnement	4,3	0,0	-0,1	4,2
Routes départementales	9,8	0,3		10,1
Sécurité	109,4	0,0	-0,5	108,9
Transports	61,5	-0,2	-1,9	59,4
1- Mission aménagement et développement du territoire	195,8	0,1	-2,8	193,2
Culture et patrimoine	9,0	0,0	-0,3	8,7
Education et formation	36,5	0,3	0,1	36,9
Jeunesse, sport et loisirs	7,2	0,0	-0,3	6,9
2- Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif	52,7	0,3	-0,5	52,3
Enfance et famille	150,2		5,4	155,6
Habitat	6,2			6,2
Insertion	134,1	8,0	3,4	145,5
Personnes âgées	93,4			93,4
Personnes handicapées	139,6		-0,5	139,1
Santé publique	0,3		-0,2	0,1
3- Mission solidarité	523,8	8,0	8,1	539,9
Conduite des politiques départementales	1,8			1,8
Direction de l'action départementale (hors frais financiers, hors péréquation DMTO et CVAE, hors provision écrêtement DMTO)	2,2		0,3	2,5
Moyens généraux	19,2	0,5	0,3	20,0
Ressources humaines	187,8	0,0	0,2	188,0
4- Mission fonctionnelle (hors dépenses financières)	211,0	0,5	0,8	212,4
TOTAL des 4 missions	983,3	8,9	5,8	997,8
Provision au titre de l'écrêtement des Droits de Mutation		3,0	3,4	7,0
Reversement au titre de l'écrêtement des DMTO et CVAE	11,8	1,3		13,1

1.4 Les dépenses réelles d'investissement votées en 2013 (en M€)

1.4.1 En investissement présentation par chapitre nature (en M€)

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Chapitres budgétaires/comptes	Dépenses d'équipement (hors emprunt- hors déficit d'investissement- y compris dépenses 2012 reportées)	182,9	-9,0	3,4	176,4
204-13	Subventions d'équipement versées	64,1	-4,3	0,7	60,5
20	Immobilisations incorporelles	12,0	-0,9	-1,8	9,3
21	Immobilisations corporelles	10,3	3,9	-0,5	13,7
23	Travaux en cours	94,0	-7,9	5,3	91,4
26-27	Participations et Autres immobilisations financières	0,6		-0,3	0,4
45	Travaux de remembrement	1,8	-0,7		1,1

1.4.2 En investissement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Dépenses d'équipements par politique (hors emprunt et hors déficit reporté)	182,8	-9,7	3,4	176,4
Développement territorial	32,4	-4,4	2,1	30,1
Protection de l'environnement	12,5	0,4		12,9
Routes départementales	42,9	-2,9	1,5	41,5
Sécurité (hors subvention annuité SDIS77)	4,0			4,0
Transports	3,2	-0,3	-1,1	1,8
1- Mission aménagement et développement du territoire	95,0	-7,2	2,5	90,3
Culture et patrimoine	3,1	-0,1	-0,5	2,5
Education et formation	61,4	-2,0	1,6	61,0
Jeunesse, sport et loisirs	3,2	0,0		3,2
2- Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif	67,7	-2,1	1,1	66,7
Enfance et famille	0,2	0,1		0,3
Habitat	4,5		-0,1	4,4
Personnes âgées	2,3	-0,1	-0,6	1,6
Personnes handicapées	1,0	0,1	0,2	1,3
3- Mission solidarité	8,0	0,1	-0,5	7,6
Direction de l'action départementale (hors emprunts et solde d'exécution)	0,0			0,0
Moyens généraux	11,8	-0,8	0,3	11,3
Ressources humaines	0,3	0,3	-0,1	0,5
4- Mission fonctionnelle (hors dépenses financières)	12,1	-0,5	0,2	11,8

1.5 La dette (en M€)

1.5.1 Les charges financières (en M€)

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
Charges financières		30,0	0,0	-1,1	28,9
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28,2		-2,2	24,0
66112	Intérêts Rattachement Intérêts courus non échus (ICNE)	0,2		-0,3	-0,1
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	1,2		-1,1	0,1
6618	Intérêts des autres dettes	0,6		-0,5	0,1
668	Autres charges financières	1,8		3,0	4,8

1.5.2 Les mouvements de dette (en M€)

En recettes (exprimés en M€)

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
16 Dette départementale		479,0	-23,4	-14,5	441,1
163	Emprunts obligataires				0,0
1641	Emprunts en euros	129,0	-25,6	-14,5	88,9
16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt				0,0
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	250,0			250,0
166	Refinancement de dette	100,0			100,0
16878	Dettes envers d'autres organismes et particuliers		2,2		2,2

En dépenses (exprimés en M€)

		BP 2013	DM1 2013	DM2 2013	Crédits inscrits 2013
16 Dette départementale		422,3	0,0	0,5	422,8
163	163 Emprunts obligataires				0,0
1641	1641 Emprunts en euros	50,9		0,5	51,4
16441	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	20,9			20,9
16449	16449 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	250,0			250,0
166	166 Refinancement de dette	100,0			100,0
Sous total dette départementale		421,8	0,0	0,5	422,3
16874	16874 Dettes envers les communes et structures intercommunales	0,4			0,4
16875	16875 Dettes envers les autres groupements de collectivités				0,0
16876	16876 Dettes envers d'autres établissements publics locaux	0,1			0,1
Sous total subventions en annuités		0,5	0,0	0,0	0,5

1.6 Les équilibres financiers 2013 (en M€) après DM2

	CREDITS INSCRITS BP 2013	CREDITS INSCRITS Après DM1 2013	CREDITS INSCRITS Après DM2 2013
Recettes réelles de gestion de l'exercice	1090,7	1118,6	1104,3
Résultat de fonctionnement reporté		36,8	36,8
Dépenses réelles de gestion	994,2	1004,6	1009,2
Résultat courant	96,5	114,0	95,1
Produits financiers	0,5	0,5	0,6
Charges financières	30,0	30,0	28,9
Résultat financier	-29,5	-29,5	-28,3
Produits exceptionnels	1,0	1,0	2,8
Charges exceptionnelles	0,7	0,6	1,1
Résultat exceptionnel	0,3	0,4	1,7
Reprises sur provisions	10,2	10,2	10,2
Dotations aux provisions		3,6	7,5
Solde comptes 6 ⁹	19,2	6,6	2,7
Capacité d'autofinancement brute	77,5	61,5	71,2
Taux d'épargne brute en %	7,0	8,1	6,4
Remboursement en capital de la dette	71,8	71,8	72,3
Capacité d'autofinancement nette	5,7	19,7	-1,1
Taux d'épargne nette en %	0,5	1,7	-0,1
Dépenses réelles d'investissement et subventions en annuités	183,3	173,5	176,9
Recettes définitives d'investissement	48,6	47,2	49,2
Report de crédits 2012		3,2	3,2
Besoin budgétaire d'emprunt	129,0	103,4	88,9

Commentaires sur les mouvements intervenus en DM2 pour 2013

La décision modificative n° 2 qui intervient en fin de cycle budgétaire vise essentiellement à ajuster les prévisions budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, au plus près de l'exécution prévisionnelle.

Décrits dans les tableaux précédents, il ressort des mouvements réels intervenus en DM2 :

En section de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont augmentées en DM2 de **24,4 M€**. Cet ajustement résulte principalement de la hausse de la prévision de recettes au titre des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) et de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA).

En effet, le niveau des encaissements de ces deux recettes, au trois quart de l'exécution budgétaire permet de les augmenter de **15,9 M€** car les cessions immobilières sur lesquelles sont assis les DMTO se sont redressées sensiblement depuis juillet 2013. Quant à la TSCA, les versements par l'Etat font ressortir une augmentation également sensible de cette recette en 2013 par rapport à 2012. Au total, la prévision de réalisation de ces deux taxes indirectes est augmentée de **15,9 M€**.

Par ailleurs, d'autres prévisions de recettes peuvent être augmentées à l'occasion de la DM2 2013 :

- Les participations de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au titre des compensations de dépenses sociales en raison de régularisations des attributions 2012 (+ **3,1 M€**);
- Les produits exceptionnels (+**1,7 M€**);
- Les rôles supplémentaires de fiscalité directe (foncier bâti et taxe professionnelle) à hauteur de **1,6 M€**.

Les dépenses de fonctionnement sont, quant à elles, en hausse de **7,9 M€**.

Les principaux mouvements à relever sont les suivants, tant en augmentation qu'en diminution :

- Les dotations budgétaires de la mission « Solidarités » sont revalorisées de **+ 8,1 M€** : il s'agit principalement des crédits destinés à la protection de l'enfance pour **5,4 M€** (principalement l'accueil des enfants en établissements) ainsi qu'une augmentation de **4 M€** au titre des allocations relatives au RSA. A l'inverse, les dépenses destinées à la PCH et à l'APA sont réduites respectivement de **0,5 M€** et **0,4 M€** ;
- La provision pour l'écrêtement du produit des DMTO que subira le Département en 2014 est majorée de **3,4 M€** (conséquence de la hausse de la recette évoquée ci-dessus);
- Les dépenses de transports sont minorées de **1,9 M€** (transports des élèves handicapés et Cartes Rubis et Améthyste) ;
- La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est réduite de **0,5 M€** pour être ramenée à **108,7 M€** ;
- Les frais financiers sont diminués de **1,1 M€** en raison du maintien à un niveau très bas des taux d'intérêt et de la part des taux variables dans l'encours de dette du Département.

Au total, l'augmentation des recettes conjuguée à une hausse modérée des dépenses de fonctionnement permet de porter l'épargne sur la section de fonctionnement de **91,5 M€** à **108 M€** (avec reprise de l'excédent antérieur), soit une augmentation de **16,5 M€**.

En section d'investissement

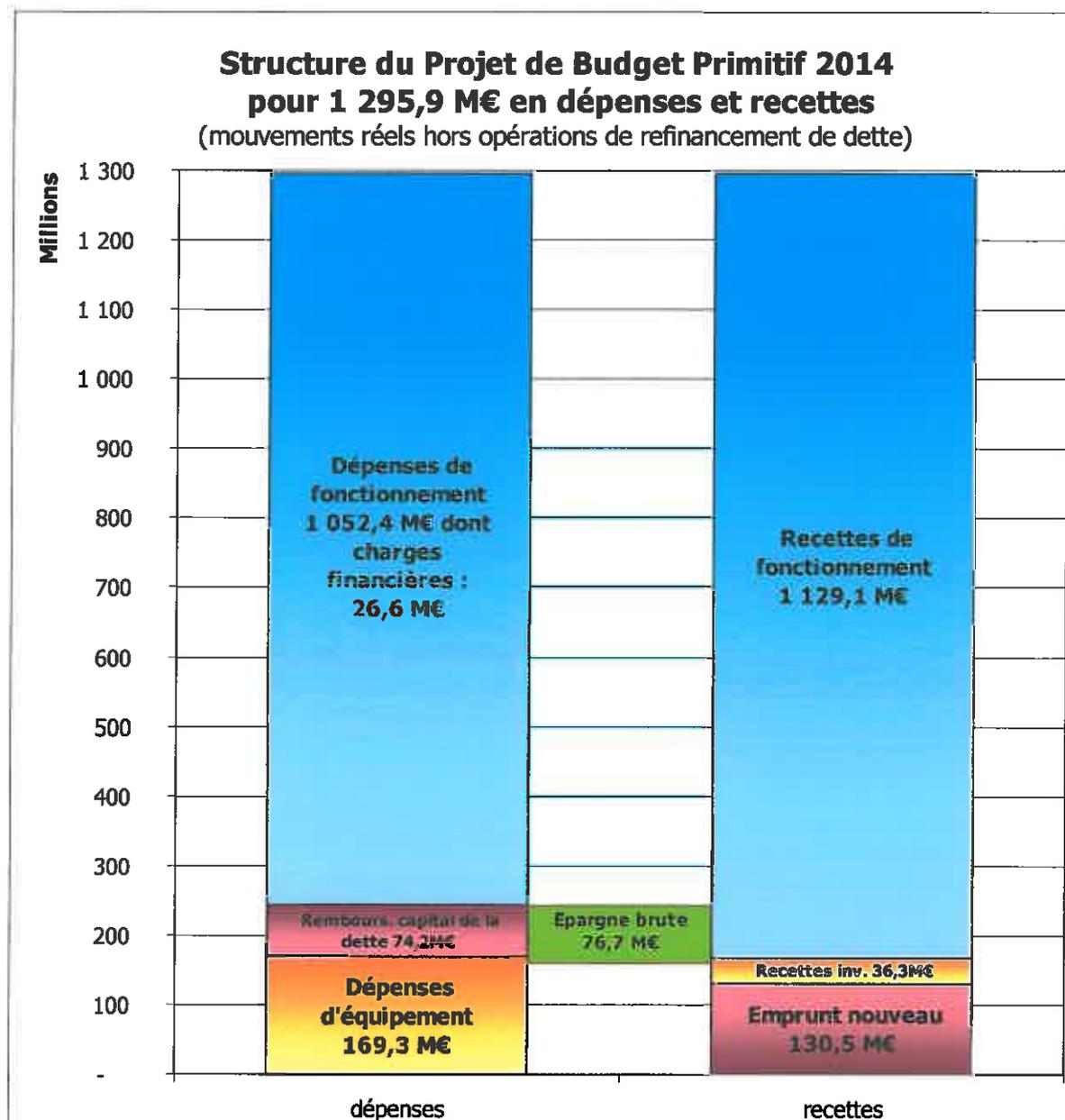
Globalement, une augmentation de **3,9 M€** des crédits de paiement est opérée afin d'ajuster au plus près les crédits budgétaires à l'exécution des opérations d'investissement, à la clôture de l'exercice 2013.

Les recettes d'investissement (hors emprunt) sont majorées de **2 M€** ; il s'agit essentiellement de l'inscription du produit d'une cession immobilière.

Au total, le besoin budgétaire d'emprunt est réduit à l'issue de la DM2 puisqu'il est ramené de **103,4 M€** après DM1 à **88,9 M€**, pour financer **176,4 M€** de dépenses d'équipement

II – Le budget primitif pour 2014

Il a été voté par l'Assemblée départementale le 13 février 2014 et il s'équilibre ainsi pour ce qui concerne le budget principal (deux budgets annexes ont été également adoptés par l'assemblée départementale, pour un montant réduit, ils ne portent aucun endettement et sont financés par ressources définitives) :



2.1 Les recettes réelles de fonctionnement votées au budget primitif (BP) 2014 (en M€)

		BP 2014
Chapitres Budgétaires/comptes	Recettes réelles de fonctionnement (y compris excédent)	1 129,1
731	impositions directes (dont compensation relais)	457,6
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties - contribution directe	264,0
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	153,1
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	2,6
73121	Fonds national de garantie individuelle de ressources(FNGIR)	17,9
73124	Fonds solidarité région Ile de France	10,9
73125	Frais taxe foncière propriété bâties	9,1
73	Impôts et taxes - Fiscalité indirecte	393,0
7321	Taxe départementale de publicité foncière et et droit départemental d'enregistrement (DMTO)	165,1
7322	Taxe départementale additionnelle à certains droits d'enregistrement	0,0
7323	Taxe départementale sur les espaces naturels sensibles (ENS)	0,0
7324	Taxe pour le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnemt (CAUE)	0,0
7326	Fonds de péréquation des DMTO	2,2
7327	Taxe d'aménagement	10,2
7342	Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA)	137,3
7351	Taxe sur l'électricité	13,1
7352	Taxe intérieur sur les produits pétroliers (TIPP)	63,1
7353	Redevance des mines	1,4
7362	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	0,5
74	Dotations, subventions et participations	248,8
7411-74122-74123	Dotation globale de fonctionnement (DGF)	151,9
7461	Dotation générale de décentralisation (DGD)	4,1
7482-74833-74834-74835		
74838-74888	Allocations compensatrices	29,8
74832	dont dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	23,1
74833-74834-74835		
74838-74888	dont allocations compensatrices	6,7
74783	Fonds de mobilisation départemental insertion (FMDI)	8,0
74718	Autres participations Etat	3,4
747811	Participation CNSA* (au titre de l'aide personnalisée à l'autonomie)	12,2
747812	Participation CNSA* (au titre de la prestation de compensation du handicap)	9,1
747813	Participation CNSA* au titre de la Maison Des Personnes Handicapés 77	1,0
74712-7472-7474-7475-7476-74788-74881-74771	Autres participations (autres organismes publics et privés)	29,3
013-015-016 (hors747811)-017(hors 74771)-70-75-76-77-78	Autres recettes (Produits du domaine, de services et de gestion courante, produits financiers, produits exceptionnels, reprises sur provisions. .)	29,7

* : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

2.2 Les recettes définitives d'investissement (hors emprunts) votées au BP 2014 (en M€)

		BP 2014
Chapitres budgétaires/ comptes	Recettes définitives d'investissement (hors emprunts)	36,3
10222	Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	15,4
1332	Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	6,9
1341	Dotation globale d'équipement (DGE)	2,5
13 autres articles	Subventions et participations	10,1
20-204-21-23		
45-solde 10-		
024	Autres recettes	0,8
27	Recettes financières	0,6

2.3 Les dépenses réelles de fonctionnement votées au BP 2014 (en M€)

2.3.1 En fonctionnement présentation par chapitre nature (en M€)

		BP 2014
Chapitres budgétaires/ comptes	Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	1025,8
11	011 Charges à caractère général	84,1
12	012 Charges de personnel et frais assimilés	222,2
14	014 Atténuations de produits	21,9
15	015 Revenu minimum d'insertion (RMI)	0,0
16	016 Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	58,9
17	017 Revenu de Solidarité Active (RSA)	149,7
65	65 Autres charges de gestion courante	488,3
65111	Dont allocations à la famille et l'enfance	6,7
651121-		
6511211-		
6511212	Dont prestation de compensation du handicap (PCH)	25,9
651122	Dont allocations compensatrices pour tierce personne (ACTP)	8,2
6524	Dont frais hébergements	213,6
65511-65512	Dont dotation de fonctionnement collèges	22,7
6553	Dont service incendie	108,2
67	67 Charges exceptionnelles	0,7
68	68 Dotations aux provisions	0,0

2.3.2 En fonctionnement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2014
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	1025,8
Développement territorial	9,6
Protection de l'environnement	3,8
Routes départementales	9,4
Sécurité	108,4
Transports	62,2
1- Mission aménagement et développement du territoire	193,4
Culture et patrimoine	7,4
Education et formation	36,3
Jeunesse, sport et loisirs	6,4
2- Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif	50,1
Enfance et famille	158,6
Habitat	5,6
Insertion	151,0
Personnes âgées	88,0
Personnes handicapées	142,9
Santé publique	0,1
3- Mission solidarité	546,2
Conduite des politiques départementales	1,5
Direction de l'action départementale (hors frais financiers et revers. DMT0)	1,7
Moyens généraux	19,1
Ressources humaines	192,8
4- Mission fonctionnelle (hors dépenses financières)	215,1
TOTAL des 4 missions	1004,8
Prélèvement sur fiscalité pour péréquation	21,0

2.4 Les dépenses réelles d'investissement votées au BP 2014 (en M€)

2.4.1 En investissement présentation par chapitre nature (en M€)

Chapitres budgétaires/comptes	Dépenses d'équipement (hors emprunt- hors déficit d'investissement- y compris dépenses 2013 reportées)	BP 2014
		169,3
204-13	Subventions d'équipement versées	51,8
20	Immobilisations incorporelles	10,9
21	Immobilisations corporelles	12,0
23	Travaux en cours	94,0
26-27	Participations et Autres immobilisations financières	0,4
45	Travaux de remembrement	0,2

2.4.2 En investissement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2014
Dépenses d'équipements par politique (hors emprunt et hors déficit reporté)	169,3
Développement territorial	23,1
Protection de l'environnement	13,1
Routes départementales	37,0
Sécurité (hors subvention annuité SDIS77)	3,6
Transports	3,7
1- Mission aménagement et développement du territoire	80,5
Culture et patrimoine	3,6
Education et formation	64,0
Jeunesse, sport et loisirs	1,4
2- Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif	69,0
Enfance et famille	0,1
Habitat	4,7
Personnes âgées	1,0
Personnes handicapées	0,7
3- Mission solidarité	6,5
Moyens généraux	13,0
Ressources humaines	0,3
4- Mission fonctionnelle (hors dépenses financières)	13,3

2.5 La dette (en M€)

2.5.1 Les charges financières (en M€)

		BP 2014
Chapitres budgétaires/comptes		
66	Charges financières	26,6
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24,6
66112	Intérêts Rattachement Intérêts courus non échus (ICNE)	-0,2
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	0,1
6618	Intérêts des autres dettes	0,1
668	Autres charges financières	2,0

2.5.2 Les mouvements de dette (en M€)

En recettes (exprimés en M€)

		BP 2014
Chapitres budgétaires/comptes		
16	Dettes départementales	480,5
1631	Emprunts obligataires	90,0
1641	Emprunts en euros	20,3
16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	20,2
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	250,0
166	Refinancement de dette	100,0
16878	Dettes envers d'autres organismes et particuliers	0,0

En dépenses (exprimés en M€)

		BP 2014
Chapitres budgétaires/comptes		
16	Dettes départementales	424,2
163	163 Emprunts obligataires	
1641	1641 Emprunts en euros	52,7
16441	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	21,1
16449	16449 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	250,0
166	166 Refinancement de dette	100,0
	Sous total dette départementale	423,8
16874	16874 Dettes envers les communes et structures intercommunales	0,3
16875	16875 Dettes envers les autres groupements de collectivités	
16876	16876 Dettes envers d'autres établissements publics locaux	0,1
	Sous total subventions en annuités	0,4

2.6 Les équilibres financiers du BP 2014 (en M€)

	BP 2014
Recettes réelles de gestion	1121,0
Dépenses réelles de gestion	1025,1
Résultat courant	95,9
Produits financiers	0,2
Charges financières	26,6
Résultat financier	-26,4
Produits exceptionnels	0,9
Charges exceptionnelles	0,7
Résultat exceptionnel	0,2
Reprises sur provisions	7,0
Dotations aux provisions	0,0
Solde comptes 68	7,0
Capacité d'autofinancement brute	76,7
Taux d'épargne brute en %	6,8
Remboursement en capital de la dette et subventions en annuités	74,2
Capacité d'autofinancement nette	2,5
Taux d'épargne nette en %	0,2
Dépenses réelles d'investissement et subventions en annuités	169,3
Recettes définitives d'investissement	36,3
Emprunt recettes	130,5

Commentaires relatifs au BP 2014 :

Le budget primitif 2014 qui a été adopté par l'Assemblée départementale le 13 février 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes (en mouvements réels et hors opérations de refinancement de dettes) à **1 295,9 M€**, et progresse de **1,2 %** par rapport au BP 2013.

Les orientations budgétaires débattues par l'Assemblée départementale le 20 décembre 2013 trouvent leur exacte et totale traduction dans le budget primitif 2014 :

- le rôle de bouclier social du Département est conforté à travers des dépenses de solidarité qui progressent de **4,3 %** par rapport au BP 2013 pour atteindre en fonctionnement **546,2 M€** ;
- la priorité aux politiques de l'éducation et de la formation se traduit à travers le maintien des interventions en fonctionnement (**36,3 M€**) et un volume exceptionnel d'investissement puisqu'il atteint **64 M€** ;
- la préparation de l'avenir et le soutien à l'activité économique se concrétisent par un volume de dépenses d'équipement aussi élevé que possible qui s'établit à **169,3 M€**.

Concernant les dépenses totales par politiques sectorielles, le niveau des crédits de paiement, pour les seules dépenses d'équipement, qui est de **169,4 M€** (donc hors dette en capital et autres opérations financières) demeure à un niveau élevé compte tenu des programmes d'équipement en cours de réalisation. Les autorisations de programme (**196,8 M€**) sont ouvertes pour un montant nettement supérieur à celui du BP 2013 (**166,7 M€**) mais avec des contreparties en AP de recettes. Les dépenses de fonctionnement (**1 052,4 M€**) subissent la hausse des dépenses contraintes dans le secteur des solidarités, tous les dispositifs départementaux étant maintenus avec une évolution maîtrisée.

Les recettes réelles totales s'élèvent à **1 645,9 M€** (contre **1 630 M€** au BP 2013) dont **1 129,1 M€** pour la section de fonctionnement et **516,8 M€** en investissement.

Si l'on soustrait les recettes qui équilibrent pour un même montant des dépenses financières (opérations de réaménagement de dette et mouvements sur nos contrats long terme renouvelables,

CLTR) qui sont provisionnées pour **350 M€**, les recettes réelles, hors opérations financières neutres, sont donc de **1 295,9 M€** contre **1 280 M€** au BP 2013. C'est donc une augmentation de **1,2 %** des recettes réelles totales qui est constatée entre le BP 2013 et le BP 2014.

Plus en détail :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 129,1 M€**, en augmentation de **2,4 %** par rapport à celles du BP 2013.

Si les produits de la fiscalité directe sont en hausse de **5,7 %** pour atteindre **457,6 M€**, la fiscalité indirecte présente une augmentation de **7,4%** et leur produit s'élève à **393 M€**.

Parmi la fiscalité indirecte, le produit des DMTO est estimé au budget 2014 à **165,1 M€**, en hausse de **8,6%** par rapport au produit initialement attendu pour 2013 du fait de l'augmentation du taux de droit commun de **3,8% à 4,5%** (délibération du Conseil général du 13 janvier 2014). Par ailleurs, la TSCA est en augmentation compte tenu notamment de la réforme fiscale qui a élargi l'assiette de cette taxe à des contrats dynamiques (maladie...).

Les dotations de l'Etat et autres participations sont évaluées à **248,8 M€**, montant en diminution de **5,4 %** par rapport au BP 2013, conséquence de l'effort d'économie demandé par l'Etat aux collectivités locales afin de participer à la réduction des déficits publics, réduction inscrite à l'article 132 de la loi de finances pour 2014.

Par ailleurs, les recettes diverses ont été ouvertes pour **29,7 M€** en recul de **26,9%** en raison de la mise en place du paiement par compensation des établissements accueillant des personnes âgés et handicapés éligibles à l'aide sociale (les dépenses diminuant d'autant) .

En dépenses de fonctionnement (1 052,4 M€) les dépenses de gestion (c'est-à-dire hors frais financiers et reversement de fiscalité) s'élèvent à **1 004,8 M€** et progressent de **2,2 %** par rapport à celles du BP 2013.

Les dépenses de la mission « solidarités » sont les plus importantes en fonctionnement puisqu'elles pèsent pour **51,9%** du total avec **546,2 M€**. Elles augmentent de **4.3%** par rapport à celles du BP 2013 (**+22,4 M€**), principalement du fait de l'insertion avec les allocations du Revenu de Solidarité Active (RSA).

La mission « Aménagement et développement territorial » présente un total de crédits de **193,4 M€** (**-1,3%** par rapport au BP 2013).

La mission « Fonctionnelle », s'élève à **215,1 M€** en augmentation de **2 %** par rapport au BP 2013. En outre, il convient de noter la forte hausse (**+78,9%**) subie par le Département en matière de prélèvement sur fiscalité pour péréquation (CVAE et DMTO). Ils atteignent ainsi **21 M€**.

Les frais financiers sont ouverts pour **26, 6 M€** en diminution de **11,5 %** par rapport à ceux du BP 2013 compte tenu notamment du maintien à des taux d'intérêts à un niveau très bas, d'un endettement total quasi-stable et d'une gestion active de la dette.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui constitue l'épargne brute du Département s'élève au stade du BP 2014 à **76,7 M€** contre **77,6 M€** au BP 2013.

En dépenses d'investissement, les dépenses d'équipement sont ouvertes pour **169,3 M€** (montant en retrait de **7,4%** par rapport à celles du BP 2013) et les dépenses financières (dette en capital et subventions en annuités) mobilisent **74,2 M€** de crédits (augmentation de **2,7 %** par rapport au BP 2013).

L'éducation et la formation constituent en 2014 le plus important budget d'investissement avec **64 M€** de crédits de paiements, en augmentation de **4,2%** par rapport au BP 2013 confirmant ainsi la priorité que constitue ce domaine dans l'action départementale.

Les routes départementales constituent le deuxième poste d'investissement avec **37 M€** de crédits, contre **42,9 M€** au BP 2013.

Le développement territorial constitue le troisième secteur d'intervention du Département avec **23,1 M€** de crédits de paiement. Il s'agit essentiellement des aides à l'équipement des collectivités locales de Seine-et-Marne dans le cadre de la politique contractuelle départementale.

Les autorisations de programme s'élèvent à **196,8 M€** contre **166,7 M€** au BP 2013. Elles permettent l'engagement de nouvelles opérations qui s'exécuteront non seulement sur l'année à venir mais aussi suivantes. Leur volume préserve la capacité de lancement de nouvelles opérations, tout en maîtrisant les engagements pluri-annuels du Département pour qu'ils restent dans des proportions soutenables financièrement au cours des prochaines années.

Les recettes définitives d'investissement sont de **36,3 M€** (- 25,2 % par rapport à celles du BP 2013) et l'emprunt est de **130,5 M€**, d'un montant presque identique à celui du BP 2013 (hausse de 1,1 % seulement).

Au total, le budget 2014, grâce à une gestion rigoureuse et aux mesures prises par l'Etat en faveur des Départements, même si elles sont encore insuffisantes, préserve les familles et prépare l'avenir dans le respect d'équilibres financiers qui demeurent soutenables.

III – La situation de l'endettement au 31 décembre 2013

A fin décembre 2013, l'encours de la dette s'établit à **886,6 M€**, contre 876,1 M€ à fin 2012 (+ 1,2%).

Stock de dette au 31 décembre 2012	876 127 659 €
Amortissement contractuel des emprunts classiques et revolving	70 300 000 €
Total désendettement en 2013	70 300 000 €
Emissions obligataires lancées en 2013	60 000 000 €
Mobilisation en 2013 d'emprunt CDC signé en 2012	10 000 000 €
Mobilisation d'un emprunt revolving long terme à encours variable	10 743 658 €
Total endettement en 2013	80 743 658 €
Stock de dette au 31 décembre 2013	886 571 347 €

La structure de la dette du Département, au 31 décembre 2013 (y compris les opérations de couverture), présente majoritairement des taux fixes « purs » **54 %**, les taux flottants représentent **32 %** et les emprunts dits « structurés » (c'est-à-dire les emprunts comportant des options de taux d'intérêt) **14 %** (dont aucun ne présente un profil de risque élevé exposant le Département à un risque de change ou à des variations du cours de devises entre elles).

Le taux d'intérêt moyen de la dette long terme s'établit au niveau de **2,87%** en 2013.

IV – Responsabilité du Supplément au Prospectus de Base

Personne qui assume la responsabilité du présent Supplément au Prospectus de Base

Au nom de l'Émetteur

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent Supplément au Prospectus de Base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Melun, le 7 mars 2014

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
12 rue des Saints-Pères
77000 Melun
France

Représenté par :
Monsieur Pascal GOSSE
Directeur des Finances



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'AMF a apposé le visa numéro n° 14-075 en date du 10 mars 2014 sur le présent Supplément au Prospectus de Base. Ce Supplément a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, toute émission ou admission de titres sur la base du Prospectus de Base, tel que complété par ce Supplément donnera lieu à la publication de conditions définitives.